



MAIRIE
Chef-Lieu – 13 rue du Chatelet
73700 LES CHAPELLES

PROCÈS-VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 31 AOUT 2023

Le 31 août 2023 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Les Chapelles (Savoie), dûment convoqué le 25 août 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de M. PELLECUER Paul, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 11 - Quorum atteint

Présents : PELLECUER Paul – ANXIONNAZ Anne-Marie – BERGER-SABBATEL Jean-Claude – BOIREAU Yann - GUICHARD Nicolas – LIGEON Marie-Cécile – MILLERET Liliane - SONDAZ Elodie – THOMAT Stéphane
VERNON Nicolas – VEROLLET Cédric

Excusés : ANXIONNAZ Vincent – BERTHIER Béatrice

Absente : FRAMMOLINI Julie

M. VEROLLET Cédric est désigné conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal
- Rapport d'activité CCHT 2022
- Servitude de passage
- Convention pour la restauration scolaire
- Agate assistance à maîtrise d'ouvrage
- Emplois de la Commune
- Organisation des services
- SDES transfert de compétence des infrastructures de recharge pour véhicules électriques
- Communication des demandes d'urbanisme
- Questions et communications diverses

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur le Maire

Aucune observation n'étant formulée quant à la rédaction du procès-verbal du 03 juillet 2023 ; il est arrêté par tous les membres présents.

RAPPORT D'ACTIVITÉ CCHT 2022

Rapporteur : Monsieur le Maire

Délibération n°2023-46

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel de gestion du service de l'eau potable pour l'année 2022 et indique que celui-ci est mis à la disposition du public.

SERVITUDE DE PASSAGE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Délibération n°2023-47

Une canalisation pour l'évacuation du bassin public à Parchet et le ruisseau des Combes a été installée et traverse la parcelle A 2241. Une convention entre les parties sera signée.

Pour : à l'unanimité

CONVENTION POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Rapporteur : Mme Elodie SONDAZ

Le partenariat avec le Centre Hospitalier de Bourg-Saint-Maurice pour la fabrication et le conditionnement de repas destinés à l'école, est reconduit.

Les nouveaux tarifs n'ayant pas pu être communiqués, la convention sera étudiée lors d'un prochain conseil municipal.

Pour : à l'unanimité

AGATE ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Délibération n°2023-48

Le Conseil municipal approuve la proposition d'Agate en tant qu'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage dont la mission consiste à accompagner la Commune dans toutes les tâches liées à la conception et à la mise en œuvre opérationnelle du nouvel équipement public, qui ne sont déjà incluses dans les prestations à la charge du groupement de maîtrise d'œuvre :

- Suivre les phases de finalisation de l'esquisse, d'élaboration de l'Avant-Projet Sommaire (APS) et d'élaboration de l'Avant-Projet Définitif (APD)
- Recruter un coordonnateur SPS et un bureau de contrôle
- Coordonner des études complémentaires en lien avec les études de maîtrise d'œuvre
- Apporter une assistance juridique dans l'exécution du marché de maîtrise d'œuvre conclu avec le groupement lauréat
-

Cette mission se chiffre à 5 425€ avec une participation du Conseil départemental à hauteur de 45% soit un net à charge pour la collectivité de 2 983.75€

Pour : à l'unanimité

EMPLOIS DE LA COMMUNE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Délibérations n°2023-49 / 2023-50

- Renouvellement de deux emplois d'adjoint d'animation, un pour 6 heures par semaine et l'autre pour 8 heures par semaine
- Renouvellement du contrat de l'intervenante d'anglais pour 3 heures par semaine

Ces renouvellements sont conclus pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.

Pour : à l'unanimité

ORGANISATION DES SERVICES

Rapporteur : Monsieur le Maire

Délibérations n°2023-51 / 2023-52 / 2023-53 / 2023-54

Le groupe de travail relatif à l'organisation des services communaux a établi un projet qui a été envoyé au Centre de gestion pour examen en commission.

Le Comité Social Territorial du Centre de Gestion a rendu son avis et les délibérations ont été prises en conséquence et portent sur :

- Le dispositif portant définition, durée et organisation du temps de travail des agents
- Le régime des astreintes
- Les indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) et la rémunération des heures complémentaires
- Les modalités d'application du compte-épargne temps

Pour : à l'unanimité

SDES TRANSFERT DE COMPÉTENCE DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Rapporteur : Monsieur le Maire

Délibération n°2023-55

Lecture d'un courrier du Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES) concernant le transfert de la compétence « IRVE : mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables »

Le SDES accompagne les collectivités dans le domaine ci-dessus en prenant la compétence IRVE pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux et prestation visant à la fourniture, la pose et le raccordement des bornes IRVE.

Le Conseil municipal jugeant le peu d'intérêt, à l'heure actuelle, pour la Commune, décide de ne pas approuver le transfert au SDES de cette compétence.

Pour (9) : Paul PELLECUER – ANXIONNAZ Anne-Marie – BOIREAU Yann – GUICHARD Nicolas – LIGEON Marie-Cécile – SONDAZ Elodie – THOMAT Stéphane – VERNON Nicolas – VEROLLET Cédric
Abstentions (2) : BERGER-SABBATEL Jean-Claude – MILLERET Liliane

COMMUNICATION DES DEMANDES D'URBANISME

Rapporteur : Monsieur VEROLLET Cédric

Point sur les dossiers examinés en commissions :

- Permis de construire « SCI Chez Jeannot » à Couverclaz – travaux sur construction existante
- Déclarations préalables :
 - GEODE (ALBRIET Blandine) à Parchet – détachement d'un terrain à bâtir
 - REPOSE MARKETING (LECAT Michel) à Couverclaz – ravalement façade, reconstruction ancien balcon
 - DUNAND Joseph, Marcel à Villarivon – réfection d'une partie de la toiture

QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

- Composition d'un groupe de travail pour la mise en place du PCS (Plan Communal de Sauvegarde)
- Point sur les travaux concernant les réservoirs
- Proposition pour l'établissement d'une lettre de mi-mandat à adresser aux administrés, la commission « vie et développement local » se réunira à ce sujet

Les Chapelles, le ... 28 septembre 2023

Le Maire,
Paul PELLECUER

Pour le Maire - absent,
le Maire Adjoint
BERGER-SABBATEL Jean-Claude

Secrétaire de séance